République Française Département de la Creuse Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest Envoyé en préfecture le 21/04/2021 Recu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

ID: 023-200067189-20210406-20210411-BF

2021/04/11

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 06 avril 2021 - Délibération n° 2021/04/11

Objet: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL.

L'an deux mille vingt et un, le 06 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 25 mars 2021, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents: COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – PACAUD Patrick - SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – FINI Alain – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – WEIMANN Véronique – CLOCHON Bruno – AUBERT Patrick – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – BORD Jean-Jacques – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – BOURDEIX Dominique – LAROCHE Michel – POITOU-LE BIHAN Delphine – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – CANFORA Carmine – NOURRISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAK Jérôme – DUGUET Pierre – TRUFFINET Jean-Claude – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

<u>Etaient excusés</u> : RIGAUD Régis – LAGRAVE Annick Alain – FLOIRAT Myriam – VALLAEYS Gaël – RABETEAU Raymond – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick – ;RICARD Jean-Michel – PREVOST-RAMBERT Aurélie.

Pouvoirs

- 1. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène.
- 2. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
- 3. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
- 4. M. RABETEAU Raymond donne pouvoir à M. BORD Jean-Jacques.
- 5. M. RICARD Jean-Michel donne pouvoir à M. COTICHE Thierry.

<u>Suppléances</u>: Mme WEIMANN Véronique remplace M. VALLAEYS Gaël – M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick – M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick.

Secrétaire de séance : Mme POITOU – LE BIHAN Delphine.

Vote réalisé après retrait de M. Le Président, conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT. Scrutin ordinaire

| En exercice | Présents | Votants | | | |
|-------------|--------------|---------------|----------|--------|---------------|
| 64 | 52 | | | 57 | 5 00 |
| Pour | Contre | Abstention(s) | Blanc(s) | Nul(s) | Refus de vote |
| 57 | - | - | 8 2 | 10 | |

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

SLO

ID: 023-200067189-20210406-20210411-BF

Vu la délibération n°2021/04/04 du Conseil communautaire en date du 06 avril 2021 approuvant le Compte de Gestion 2020 du budget principal dressé par M. Le Trésorier,

Mme La Vice-Présidente déléguée aux finances rappelle que le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur rendant compte des opérations budgétaires exécutées au cours de l'exercice clôturé.

| Dépenses de fonctionnement | 7 660 935,20 € |
|----------------------------|----------------|
| Recettes de fonctionnement | 7 975 343,77 € |
| Dépenses d'investissement | 2 689 246,97 € |
| Recettes d'investissement | 2 911 611,39€ |

Après examen et débat, le Conseil communautaire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

→ Adopte le Compte Administratif 2020 du budget principal.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits, Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

La Vice-Présidente, Martine LAPORTE.